

Ecole primaire de BOUTIERS ST TROJAN
12 rue des écoles
16100 BOUTIERS ST TROJAN
Mail : Ce.0160888D@ac-poitiers.fr
Tel : 07-76-36-26-63 ou 05-45-32-18-35

Compte-rendu du Conseil d'Ecole Extraordinaire du 9 avril 2015

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 9 avril 2015 à 18h00 dans la classe des CE2-CM1.

Etaient présents :

Représentants des parents :, Mme Rambaud-Meynard, Mme Loizeau, Mme Paquet, Mme Lagorce, Mme Armand, Mme Chapelle

Représentants de la mairie: Mme Brunellière, Mme Laguerre, Mme Pouly, Mme Rouquet, Mme Pampiglione, Mr Canet

Enseignantes : Mme Surrault, Mme Bessouat, Mme Gueguen, Mme Fédélich

Directrice de l'école : Mme Pourrageaud

Représentant du Grand Cognac : Mr Gaborit

Absents excusés :

Mme Salmon, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Fouquet : enseignante CE2-CM1 le lundi

Mme Tallet : enseignante brigade rattachée à l'école

Mr Nifenecker, Maire de Boutiers St Trojan

Représentants des parents d'élèves : Mme Ayrault, Mr Bruand, Mme Hauchart, Mr Etourneau

ORDRE DU JOUR :

Les rythmes scolaires

Horaires rythmes scolaires rentrée 2015-2016 :

Lors du dernier conseil d'école, l'équipe enseignante avait proposé une réflexion sur la mise en place des NAP 2 fois 1h30 dans la semaine pour la rentrée 2015-2016 afin :

- Que la durée des activités périscolaires soit plus longue pour permettre de réelles activités sportives et culturelles
- De proposer des projets pédagogiques les deux journées d'enseignement de 6 heures.

- Que les élèves bénéficient de journées plus courtes à la fin de la semaine

Après concertation en conseil des maîtres, une rencontre avec Mme Arnault (conseillère pédagogique) ainsi que les responsables du Grand Cognac, cette solution semble difficile à mettre en place pour les raisons suivantes :

- L'école de Boutiers St Trojan est une école primaire : élèves de la petite section au CM2, les enfants de maternelle n'ayant pas le même rythme que les enfants de l'élémentaire. Les NAP sur 2 fois 1h30 ne sont pas recommandées pour la maternelle par l'Education Nationale.
- Les enseignantes souhaitent également regrouper les 2 fois 1h30 le jeudi et le vendredi afin de ne pas changer l'emploi du temps des plus petits tous les jours. Cette organisation est difficile à mettre en place compte-tenu du nombre d'animateurs nécessaires et disponibles.

Proposition des parents d'élèves :

- **NAP 2 fois 45 min et 1 fois 1h30** dans la semaine. Cette solution n'est pas envisageable pour les élèves de la maternelle. En effet, l'emploi du temps serait différent tous les jours.
- **NAP entre 12h00 et 14h00** : les enseignantes préfèrent les horaires du matin pour les NAP. Les élèves se mettent rapidement au travail après les NAP, ce qui serait plus difficile en début d'après-midi.
- L'équipe enseignante précise qu'elle souhaite garder les mêmes horaires pour toutes les classes afin de privilégier le travail en équipe. Ce qui permet la mise en place des projets pédagogiques de la maternelle au CM2 et d'assurer une continuité dans les apprentissages des élèves durant toute sa scolarité.

Nouveaux locaux mis à disposition pour les NAP :

Le deuxième logement de fonction sera mis à disposition des NAP par la mairie afin de libérer la classe des CE2-CM1.

Les horaires seront donc les mêmes pour la rentrée 2015-2016. L'équipe enseignante précise que des **aménagements sur le temps périscolaire pour les maternelles sont nécessaires.**

Accord du Grand Cognac pour la mise en place d'un accueil échelonné pour les élèves de la petite à la moyenne section de 8h30 à 9h05.

Il y aura toujours deux animateurs qui accueilleront les enfants en maternelle.

Un aménagement est prévu par la mairie pour proposer un réfectoire pour les élèves de maternelle (la salle actuellement utilisée par Mr Tellock en arts plastiques).

La mairie est également d'accord pour modifier les horaires de sortie pour la maternelle (12h à la place de 12h15 reprise à 13h50 à la place de 14h00) et garder les mêmes horaires pour l'élémentaire.

Comme l'accueil échelonné est accepté pour l'année prochaine et que l'ouverture d'une nouvelle salle de cantine pour la maternelle est envisagée, Mme Pourrageaud souhaite, pour le moment, garder les mêmes horaires pour toute l'école (plus simple pour récupérer les fratrines à midi).

Questions des parents d'élèves :

Est-il possible que les enfants puissent choisir leurs activités ?

Pour Mr Gaborit, les ateliers évoluent. Il y aura un plus grand choix l'année prochaine.

Mr Gaborit propose aux parents d'élèves et aux élèves de lister les ateliers qu'ils souhaiteraient voir mis en place pour l'année prochaine.

Est-il possible de connaître l'intitulé exact des ateliers proposés en amont pour pouvoir l'expliquer aux enfants ?

Mr Gaborit : Oui. Il est possible qu'il y ait plus de turnover l'année prochaine pour les ateliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00.

A Boutiers St Trojan, le 24 avril 2015.

La directrice Mme POURRAGEAUD

Secrétaire de séance : Mme FEDELICH

